



MANIPULATION EXTINCTEUR & CONDUITE A TENIR

2 heures



Objectifs

- Utiliser les moyens d'extinction de son établissement face à un départ d'incendie - Déclencher l'alarme et de prévenir les secours adaptés tout en respectant les consignes de sécurité - Connaître les règles d'évacuation spécifiques

Profil du formateur

- Formateur qualifié SSIAP 2 ou SSIAP 3 et Sapeur-Pompier, qualifié K9 CONSEIL selon notre processus qualité

Public concerné

- Toute personne, membre du personnel

Document(s) délivré(s) suite à l'évaluation des acquis

- Attestation de fin de formation – (Renouvellement à prévoir tous les 24 mois)

Niveau de connaissance préalable requis

- Aucun prérequis

Modalités d'évaluation des acquis

- Evaluation des acquis lors des mises en situation

Moyens techniques et pédagogiques

- Formation essentiellement pratique - Mises en situation - Manipulation d'extincteurs sur feux réels au moyen de bacs à feu écologiques ou avec unité mobile de formation
- Extincteurs de formation (eau et additif / CO2) - Générateur de flammes - Unité mobile de formation incendie - Alarme de type 4

Programme

Programme théorique :

- Le risque incendie
- Causes et les conséquences de l'incendie
- Composition du feu (le triangle du feu)
- La propagation du feu
- Le danger des fumées
- Les classes de feu
- Les différents types et fonctionnement des extincteurs
- Les alarmes et leurs différents signaux sonores
- L'alerte des secours
- Les risques spécifiques à l'établissement

Programme Pratique :

- Exercices pratiques d'utilisation des extincteurs sur feu réel
- Intervention face à un départ de feu
- Déclenchement de l'alarme
- Passage de l'alerte face à un incendie

Rappel du cadre réglementaire :

- ❖ **Règle APSAD R6** : "Les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation particulière, à la fois théorique et pratique, sur la prévention et la lutte contre l'incendie »
- ❖ **Article R4227-28** et suivants du Code du travail : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout début d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs »



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes à mobilité réduite (support, pédagogie et locaux). N'hésitez pas à nous contacter afin d'analyser votre besoin et d'adapter la formation le cas échéant.

**Le +
K9 CONSEIL**

+ Formateur expérimenté (tous nos formateurs sont qualifiés SSIAP 2 et sapeurs pompiers)

+ Adaptation des consignes d'alerte et d'évacuation aux spécificités de votre site

+ Matériel diversifié de démonstration et de mise en situation

07 87 08 75 03
k9conseil@gmail.com



(Sur demande auprès
de notre organisme)

Tarifs

Stage interentreprise :
125€ / personne

Stage intraentreprise :
425€ / groupe
(10 pers maxi.)



K9 CONSEIL – Formation et Conseil en Santé et Sécurité au Travail

Tel : 07 87 08 75 03 Email : k9conseil@gmail.com

SIRET 91064739500011 - Code APE : 85.59A

Déclaration d'activité de Formation N° : 32 020 157 702

IPRP : 258-02-2020 - N°TVA : FR53 910 647 395

